

ETC



Les tas de la culture

Daniel Carrière

Numéro 14, printemps 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/36075ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue d'art contemporain ETC inc.

ISSN

0835-7641 (imprimé)

1923-3205 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Carrière, D. (1991). Les tas de la culture. *ETC*, (14), 3–3.

ÉDITORIAL

LES TAS DE LA CULTURE

A TITRE DE SUGGESTION : LA REDÉFINITION DES CRITÈRES D'ÉVALUATION au Conseil des arts du Canada, ainsi qu'à l'intérieur de la communauté des artistes québécois, par rapport au dit Conseil, éviterait qu'on sabre sans cesse dans leurs budgets, et qu'on pige dans les poches des artistes, comme dans celles des plus démunis, pour renflouer les coffres de l'État canadien.

À titre d'exemple : le 21 février dernier, Elizabeth Schroder, vidéaste torontoise, Josette Bélanger, vidéaste montréalaise, et moi-même étions convoqués à Ottawa par le programme des arts médiatiques du C.A.C. pour analyser un dossier constitué de 16 demandes de bourses. Nous sommes passés à deux doigts de ne recommander aucun artiste, en signe de protestation contre le manque de fonds. Nous n'avons pu accorder que trois bourses, pour tout le Canada, alors qu'au moins cinq artistes avaient retenu notre attention.

La vidéo est le parent pauvre des arts, sans aucun doute, mais ce n'est qu'un indicateur de l'état dans lequel la société et le ministère des Affaires culturelles du Québec, davantage, maintiennent les artistes de toutes disciplines.

On fit venir Susan Ditta, la directrice du programme des arts médiatiques. Le taux de réussite a fait une chute de 40 %, un déficit virtuel qu'essuie très réellement la troisième génération de créateurs venue s'ajouter à celles déjà en place.

Pour le jury du 21 février, la question qui se posait, dès lors, ne portait plus sur l'excellence du travail des vidéastes, elle portait plutôt sur lesquels des artistes il fallait pénaliser ! La situation était parfaitement absurde. Et c'est là que le bat blesse.

Dans une société qui confond l'artiste avec un bénéficiaire de l'aide sociale, la bourse n'est pas un luxe, ni un prix. Elle est une forme achevée de reconnaissance, et dans les meilleurs cas, une grande source de motivation, toutes deux dictées par le principe de l'excellence. On constate toutefois que le principe est aujourd'hui caduc et que l'excellence est en panne sèche au C.A.C.

Après d'interminables délibérations, où l'unanimité faisait cruellement défaut, la position du jury a été renversée, évidemment. L'esclandre qui aurait terni le blason du Conseil des arts du Canada fut évité de justesse.

Cette anecdote, Elizabeth Schroder la résume le mieux dans un communiqué qu'elle a fait parvenir à la presse anglophone : « Si Kafka faisait une demande de citoyenneté canadienne, aujourd'hui, on la lui refuserait, en lui disant qu'il y a déjà trois artistes au Canada ! » Josette Bélanger, pour sa part, s'interroge : « Pourquoi aucun jury n'a encore eu l'audace de refuser d'accorder des bourses qui ne veulent plus rien dire sur la qualité du travail des artistes ? »

Ce raté soulève aussi la question suivante : Combien de temps encore les artistes québécois vont-ils tolérer l'absence d'éthique dans les hautes sphères qui gouvernent la viabilité de leur production, tout comme, du reste, dans leurs propres rangs ?

DANIEL CARRIÈRE